



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
DU 30 MARS 2023**

Ch

*_*_*

I- Le Conseil a examiné et approuvé les projets de textes suivants :

- ✎ **Projet de loi n° 10.23** portant organisation et gestion des établissements pénitentiaires.

Approuvé.

✎ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.22.607** portant création et organisation du Prix des conventions collectives de travail.

**Approuvé sous réserve de tenir compte
de l'observation soulevée à son sujet après son examen.**

2. **Projet de décret n° 2.23.149** fixant le salaire et les indemnités des membres de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Approuvé.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur des curricula au Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports - Département de l'Éducation Nationale ;
- Le Directeur de l'École nationale de commerce et de gestion à El Jadida.

*_*_*

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de dix-neuf (19) propositions de loi et à la position à prendre à leur sujet. Il a été décidé de retenir, quant au principe, deux (2) d'entre elles.